

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
**MAIRIE DE VOINSLES**

3 RUE DU 11 NOVEMBRE – 77540 VOINSLES

📧 mairie.voinsles@wanadoo.fr  
☎ 01.64.25.64.17  
📠 09.70.32.64.77

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 9 AVRIL 2015**

L'an deux mille quinze, le 9 avril à 20 h 30, le conseil municipal de la commune de Voinsles, dûment convoqué, s'est réuni en mairie de Voinsles, en séance publique, sous la présidence de M. HUSSON, maire.

Présents : Etienne BEAUGRAND, Claude BRUNIER, Alain CLOYSSIL, Sophie DESWARTE,  
Francis EDOUARD, Olivier HUSSON, Martine LAFORGE, Frantz LALANDE,  
Laurent MAUGENEST, Maryline MENUZ, Evelyne RIETSCH, Valérie STRUB ;

Absents excusés : Mathieu NICOURT ;  
William BARRÉ pouvoir à Alain CLOYSSIL ;  
Alexandre EDOUARD pouvoir à Francis EDOUARD ;

Secrétaire de séance : Claude BRUNIER  
Secrétaire administrative : Catherine JOLY

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 31 MARS 2015**

Le procès verbal est adopté à l'unanimité et signé.

**SEANCE DU 9 AVRIL 2015**

**1. a) M14 - COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2014, présenté et mis au vote par Mme LAFORGE, maire-adjoint en charge des finances.

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	452 259.81€
Recettes	504 264.85 €
Résultat de fonctionnement 2014	52 005.04 €
Résultat reporté 2013	114 500.83 €
<b>Excédent 2014</b>	<b>166 505.87 €</b>

INVESTISSEMENT	
Dépenses	193 494.76 €
Recettes	116 326.32 €
Résultat d'investissement 2014	77 168.44 €
Résultat reporté 2013 (déficit)	20 288.97 €
<b>Déficit 2014</b>	<b>97 457.41 €</b>

**RESULTAT GLOBAL DE CLÔTURE**

**69 048.46 €**

**1. b) M 14 - COMPTE DE GESTION 2014**

Considérant que le Compte de Gestion 2014 dressé par le Receveur Municipal, présentant les mêmes résultats que le Compte Administratif, n'appelle ni observation ni réserve de sa part, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion M14 de l'exercice 2014.

**1. c) M 14 - AFFECTATION DES RESULTATS DE 2014 SUR L'EXERCICE 2015**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2014 sur l'exercice 2015 comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Excédent de fonctionnement	166 505.87 €
Besoin de financement investissement	100 901.88 €
<b>Excédent de fonctionnement (cpte R 002)</b>	<b>65 603.99 €</b>

INVESTISSEMENT	
<b>Déficit d'investissement (cpte D 001)</b>	<b>97 457.41 €</b>
Solde des R.A.R. (négatif)	3 444.47 €
<b>Besoin de financement (cpte 1068)</b>	<b>100 901.88 €</b>

1. d) **M 14 – TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES 2015**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les taux des taxes locales suivantes :

Taxe	Taux de référence 2014	Taux 2015
Habitation	19.54	19.87
Foncier bâti	16.95	17.24
Foncier non bâti	44.78	45.53
Cotisation Foncière des Entreprises	15.39	15.65

1. e) **M 14 - BUDGET PRIMITIF 2015**

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le Budget Primitif 2015 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes
Crédits au titre du présent budget	559 069.67 €	493 465.68 €
Résultats reportés (002)	-	65 603.99 €
<b>Total de la section</b>	<b>559 069.67 €</b>	<b>559 069.67 €</b>

  

	INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes
Crédits au titre du présent budget	151 501.81 €	252 403.69 €
Restes à réaliser 2014	3 444.47 €	-
Résultats reportés (001)	97 457.41 €	-
<b>Total de la section</b>	<b>252 403.69 €</b>	<b>252 403.69 €</b>

  

<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>811 473.36 €</b>	<b>811 473.36 €</b>
------------------------	---------------------	---------------------

2. a) **COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – M 49**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2014, présenté et mis au vote par Mme LAFORGE, maire-adjoint en charge des finances.

EXPLOITATION	
Dépenses	16 886.17 €
Recettes	24 931.04 €
Résultat de fonctionnement	8 044.87€
Résultat reporté 2013 (déficit)	174.07 €
<b>Excédent 2014</b>	<b>7 870.80 €</b>

INVESTISSEMENT	
Dépenses	44 223.85 €
Recettes	1 509.16 €
Résultat d'investissement 2014	42 714.69 €
Résultat reporté 2013 (excédent)	72 840.60 €
<b>Excédent 2014</b>	<b>30 125.91 €</b>

**RESULTAT GLOBAL DE CLÔTURE**

**37 996.71 €**

2. b) **COMPTE DE GESTION 2014 – M 49**

Considérant que le Compte de Gestion 2014 dressé par le Receveur Municipal, présentant les mêmes résultats que le Compte Administratif, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion M49 de l'exercice 2014.

2. c) **M 49 – DUREE DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS**

M. le Maire propose de mettre en place les durées d'amortissements des immobilisations des biens pour le service de l'Eau et de l'Assainissement.

- Service Public d'Assainissement Non Collectif (antérieur à la prise de la compétence par la communauté de communes Les Sources de l'Yerres)
  - ↗ études 5 ans
  - ↗ subventions 5 ans
- Zonage d'assainissement
  - ↗ études 5 ans
  - ↗ subventions 5 ans

- DSP Eau Affermage
  - ↔ études 5 ans
- Extension Eau Potable
  - ↔ travaux 15 ans
- Raccordement AEP
  - ↔ travaux 15 ans
- Châteaux d'eau
  - ↔ études 50 ans
  - ↔ travaux 50 ans
  - ↔ subventions 50 ans

Les amortissements inscrits au budget 2015 seront donc :

Compte	Fonctionnement (dépenses)	Investissement (recettes)
2803		6 999.33
2812		148.82
2813		5 692.06
2818		1 181.36
6811	14 021.57	
<b>Total</b>	<b>14 021.57</b>	<b>14 021.57</b>

Compte	Fonctionnement (recettes)	Investissement (dépenses)
777	7 762.48	
1391		7 762.48
<b>Total</b>	<b>7 762.48</b>	<b>7 762.48</b>

## 2. d) M19 – BUDGET PRIMITIF 2015

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le Budget Primitif 2015 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes
Crédits au titre du présent budget	40 633.28 €	32 762.48 €
Résultats reportés (R002)	-	7 870.80 €
<b>Total de la section</b>	<b>40 633.28 €</b>	<b>40 633.28 €</b>

  

	INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes
Crédits au titre du présent budget	86 071.17 €	55 945.26 €
Restes à réaliser 2013	-	-
Résultats reportés (R001)	-	30 125.91 €
<b>Total de la section</b>	<b>86 071.17 €</b>	<b>86 071.17 €</b>

  

<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>126 704.45 €</b>	<b>126 704.45 €</b>
------------------------	---------------------	---------------------

## 3. INDEMNITE D'EXERCICE DE MISSIONS DES PREFECTURES : majoration de 25 % des montants de référence (Annule et remplace la délibération 2011 – 29/03 – 10 du 29 mars 2011)

Le Conseil Municipal, sur proposition de M. le Maire :

- décide d'instituer l'indemnité susmentionnée telle que proposée ci-dessus, notamment en ce qui concerne la majoration de 25 % des montants de référence au regard du principe de parité ;
- décide que cette indemnité sera versée mensuellement ;
- décide que cette indemnité fera l'objet d'un ajustement automatique lorsque les montants ou taux, les corps de référence seront revalorisés ou modifiés par un texte réglementaire ;
- décide que le versement de l'IEMP est maintenu pendant les périodes des congés annuels et autorisations exceptionnelles d'absence, congés de maternité ou paternité, états pathologiques ou congés d'adoption, accident du travail ou maladie professionnelle reconnus, congés de maladie ordinaire n'excédant pas un mois sur l'année civile ;

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits du budget de l'exercice en cours ainsi qu'aux budgets des exercices suivants.

### Informations diverses / Affaires diverses

- M. Claude BRUNIER informe les membres du Conseil Municipal de la préparation du Plan Communal de Sauvegarde.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30